



ESSMS : LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

QUALITÉ

Réf. QL 045

Mise à jour le 22/04/2024

CONTEXTE

Les structures sociales et médico-sociales et les lieux de vie et d'accueil soumis à autorisation ou à déclaration doivent déclarer tout dysfonctionnement grave dans leur gestion ou organisation.

Les publics concernés sont les personnes âgées et handicapées, les enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance et les publics vulnérables.

OBJECTIFS

- Définir le risque et comprendre l'intérêt de la gestion des risques Distinguer un événement indésirable dans les pratiques quotidiennes
- S'approprier le fonctionnement de la gestion des risques au sein de l'établissement
- Comprendre l'importance de la déclaration de l'Événement Indésirable Associés aux Soins (EIAS)
- Analyser un événement indésirable grave en utilisant la méthode ALARM (cas pratique)
- Analyser l'existant et les freins de mise en œuvre des déclarations d'événements indésirables
- Développer une démarche de gestion des risques en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue

PUBLIC

- Pharmacien
- Médecin
- Infirmier diplômé d'Etat (IDE)
- Responsable & Ingénieur Qualité
- Cordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
- Directeur-coordonnateur général des soins
- Cadres de santé
- Personnel EHPAD, maison retraite
- Encadrement, salariés

INTERVENANT

Consultante-expert Directrice
d'exploitation ES /ESMS
Expérience certification HAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Informations à destination du participant

DÉBUT DE FORMATION

- Informations des conditions relatives au déroulement de la prestation de formation
- Signature du règlement intérieur de notre organisme
- Analyse du besoin : Recueil des attentes individuelles
- Identification des objectifs : Méthode de positionnement : Fiche d'auto-positionnement
- Programme détaillé de la formation
- Outils d'évaluation des connaissances : QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à l'entrée de la formation

FIN DE FORMATION

- QCM-QUIZ d'évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Processus d'évaluation des objectifs de la formation
- Evaluation à chaud : enquête satisfaction formation/formateur/organisme de formation
- Remise d'un support de cours reprenant l'intégralité de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation-attestation d'assiduité
- Information de l'envoi par mail de l'évaluation à froid (j+1 mois)

■ Durée : 1 jour (7heures) ■ Horaires : 9h00 - 17h00 ■ Participants : 15

CETTE FORMATION EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN INTRA À LA PÉRIODE QUE VOUS SOUHAITEZ. CONTACTEZ NOUS!

CONTACT
INSCRIPTION

Compétences Santé Développement
50 avenue du Dr.Aurientis, 13100 Aix-en-Provence
www.compétences-sd.fr

Tél : 04 42 16 99 46
formation@competences-sd.fr